

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_002](#) | [Système pénal. XVIIe-XVIIIe siècles](#)[CollectionBoite_002-7-chem](#) | [\[Exécutions publiques ?\]](#) [ItemBoucher d'Argis, André-Jean. Observations sur les lois criminelles, 1781. | Les suppliciés meurent en blasphémant.](#)

Boucher d'Argis, André-Jean. Observations sur les lois criminelles, 1781. | Les suppliciés meurent en blasphémant.

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0150

SourceBoite_002-7-chem | [Exécutions publiques ?]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Boucher d'Argis, André-Jean](#)

Références bibliographiques[Boucher d'Argis, Observations sur les lois criminelles](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Origine des 102 inquisiteurs. Les supplices meurtriers les plus nombreux
1787.

- 128 " Il est vrai que le nombre de ces supplices
calculés le dernier mot de supplices
et qu'on eût le courage de le poursuivre ; si
l'on n'embrasait sur cette vile populace qu'une
curiosité cruelle salement journalière saloter de
129 échafauds, elle rit et dit qu'il n'y a rien de compte
à l'abri de la rose qui se meurt et se remue
côté de sa mise qui l'a conduite au crime, et
retrochant sur le tapis leur barbare, se moquant
sans le Ministère de salets qui le récompense,
eten blasphemant est le Dieu d'Israël
(B. d'Argis) conseiller au châtelet.



